

L'ÉGLISE en

n°7 - Mars. 2018

La revue mensuelle du diocèse de Tulle

Corrèze

Dossier

États généraux de la bioéthique Toute vie humaine est sacrée

Jubilé des 700 ans
Conférences, exposition,
célébrations...

Carême 2018
Vivre le Carême en
paroisses

Les jeunes
À l'écoute de la
Parole de Dieu



n°7 - Mars. 2018

Suivez toute l'actualité du diocèse de
Tulle sur www.correze.catholique.fr

f Facebook : **Diocèse de Tulle**

t Twitter : **@CorrezecCatho**

SOMMAIRE

L'OFFICIEL

Agenda de Mgr Bestion	4
Nomination dans l'épiscopat	4

L'ÉGLISE UNIVERSELLE

Miracle à Lourdes	4
Message du pape pour le Carême	5

VIE DES PAROISSES

Vivre le Carême en paroisse	6
-----------------------------	---

VIE DU DIOCÈSE

Appel décisif des catéchumènes	7
700 ans - Expo et conférences	8
700 ans - Pentecôte 2018	9

DOSSIER

États généraux de la bioéthique PMA	10 & 11
Fin de vie - interview	12
Eclairage spirituel	13
Prière pour la vie	13

JEUNES

A l'écoute de la Parole de Dieu	14
La Caravane des jeunes à Argentat	15

CULTURE

Les Congrégation religieuses	16
Les suggestions littéraires	17

AGENDA

Agenda diocésain	18
------------------	----

HALTE SPIRITUELLE

Entrée en Carême	19
------------------	----

Saint Etienne d'Obazine 1^{er} abbé d'Aubazine

fêté le 8 mars

Né à Vielzot en Bas-limousin (Xaintrie), Etienne fut orphelin de père très jeune. Devenu un prêtre dont les prédications remportaient un vif succès, mais ascète de tempérament, il quitta sa région d'origine et les siens, avec un compagnon, pour faire l'expérience du désert. Ils s'établirent à Aubazine où ils attirèrent très vite de nouveaux compagnons, sur des terres que le seigneur de Malemort leur concéda. Un premier monastère fut ainsi édifié où les moines suivaient une règle inspirée de celle de saint Benoît, partageant leur vie entre le travail et la prière. À la demande d'Etienne, le monastère d'Aubazine fut intégré à l'ordre cistercien en 1147, lors de la venue du pape Eugène III à Cîteaux. La construction d'un nouveau monastère, plus grand, fut entreprise à partir de 1156. Des femmes s'étaient associées très vite à la communauté d'hommes ; un monastère fut construit pour elles, à quelques centaines de mètres de là, sur le site de Coiroux.



Etienne mourut à l'abbaye de Bonnaigue (commune de Saint-Fréjoux) en 1159 à l'âge de 74 ans. Son corps est enfermé dans un sarcophage en pierre et enseveli dans la salle capitulaire, en attendant que se termine la grande église et qu'on ait consacré à ses reliques le splendide monument que lui réserve le XIII^e siècle. Mgr Denéchaux déclara le 24 septembre 1886, après reconnaissance des reliques d'Etienne présentes dans le Tombeau de l'abbatiale et permettant de les exposer à la vénération des fidèles : « Nous confirmons le culte traditionnel rendu à ce tombeau depuis des siècles. Et engageons vivement nos diocésains, prêtres, religieux et fidèles, à ranimer la dévotion qui portait autrefois les peuples près des ossements d'un saint, leur compatriote, leur bienfaiteur et leur modèle, pour recourir à son intercession et obtenir toutes les grâces. »

Débats sur la bioéthique : dialogue et vérité



Depuis le 18 janvier, les États généraux de la bioéthique ont été ouverts dans notre pays pour inviter les citoyens à débattre en vue de la révision des lois de bioéthique. **Les évêques de France ont souhaité que les catholiques prennent part à ce**

débat au nom du dialogue entre Église et société, pour y faire entendre leur voix sur des questions dont les enjeux sont majeurs et pourtant insuffisamment perçus, semble-t-il, par une majorité de nos concitoyens.

Nos dirigeants ont déjà clairement pris position (pendant la campagne présidentielle et après), notamment sur la Procréation médicalement assistée (PMA) pour qu'elle soit ouverte à toutes les femmes, c'est-à-dire aux femmes célibataires et aux couples de femmes, alors qu'elle était jusqu'à présent réservée aux couples composés d'un homme et d'une femme, pour remédier à l'infertilité (Loi de 1993). On peut donc légitimement s'interroger sur l'opportunité de débattre si les jeux sont déjà faits... Plus largement, ce qui pose question, c'est la capacité réelle du Législateur à faire des choix qui ne reposent pas seulement sur les désirs des individus, quand bien même ces désirs, en s'ajoutant les uns aux autres, peuvent aboutir à une opinion majoritaire. **La norme du Droit est-elle la recherche du Bien commun ou la ratification d'une opinion majoritaire, laquelle, par définition, est toujours suspecte de pouvoir être influencée, voire manipulée, par toutes sortes de courants idéologiques ?** Il ne manque pas d'exemples, dans l'Histoire des sociétés, où des majorités populaires ont conduit, directement ou indirectement, à des tragédies... Quand les désirs des individus deviennent la norme du Droit, peut-on encore parler de recherche du Bien commun ? Ce dernier ne pourra jamais se réduire à l'addition des désirs et des attentes individuelles.

Les débats actuels sur la bioéthique doivent nous conduire à nous poser une question de fond : **quel Homme et quelle société voulons-nous pour aujourd'hui et demain ?** L'enjeu est en fin de compte le statut de la Personne humaine. Qu'il s'agisse du début de la vie ou de sa fin, qu'il s'agisse de la famille,

de la parentalité et de la filiation, de la génétique, de l'intelligence artificielle et de la robotique, ce qui est en cause c'est le sens de l'humain. Voulons-nous construire cette humanité sur le plus petit dénominateur commun – la matérialité biologique – ou bien prendre en compte le Tout de l'Homme, dans ce qui fait son originalité propre, à savoir sa dimension relationnelle et spirituelle ? **Sommes-nous, par exemple, conscients que la PMA « sociétale » pourrait bien se révéler être une sorte de bombe à retardement préparant une guerre future des générations ?** On invoque volontiers l'argument de l'« égalité » pour promouvoir la PMA pour les femmes seules ou les couples de femmes, mais se demande-t-on si l'enfant « produit » hors généalogie sera l'égal du couple qui l'accueille, alors qu'ils n'auront pas la même histoire ? Dans une société laminée par la sécularisation et le consumérisme, où les enfants, les jeunes (et finalement les adultes) deviennent des « orphelins » spirituels, va-t-on aller jusqu'à les priver légalement d'une filiation charnelle accomplie, au point de les rendre étrangers à eux-mêmes, parce qu'ils ne sauront plus qui ils sont, ne sachant pas d'où ils viennent ? En réduisant la procréation à la fécondation, en rendant légal (au nom d'un soi disant « progrès ») ce que la science et la technique permettent de faire, en matérialisant le vivant, on s'apprête à renverser ce qu'il y a de plus universel dans la condition humaine. **Pour un prétendu droit à l'enfant, on est prêt à sacrifier les droits de l'enfant.** Quant on songe, comme le note le Centre catholique des médecins français (CCMF), que notre civilisation est parvenue à faire du droit des enfants une sorte de « pierre d'angle » pour la défense de tous les plus fragiles, on peut légitimement se demander ce qu'il adviendra des personnes âgées, des pauvres et des étrangers ?

Avec toute la délicatesse et la pédagogie requises, puissions-nous, comme disciples-missionnaires du Christ, ne pas craindre de **témoigner du caractère sacré et inviolable de toute vie humaine**, de tout Homme, de la Personne humaine ! Parce qu'il s'agit d'une question qui touche à la cohérence interne de notre message sur la valeur de la personne humaine, ne craignons pas le dialogue ouvert avec nos concitoyens, mais accompagné aussi d'un témoignage courageux rendu à la Vérité.

Votre évêque, + Francis BESTION

Agenda de Mgr Francis Bestion

DU LUNDI 26 AU MERCREDI 28 FÉVRIER
Salon de l'Agriculture, à Paris

MARDI 6 MARS
Rencontre d'évêques au séminaire de Bordeaux.

JEUDI 8 MARS
Bureau du Conseil du Presbyterium, à l'évêché.

VENDREDI 9 MARS
Conseil épiscopal.

DIMANCHE 11 MARS
Messe à la cathédrale de Tulle (Baptisma), 10 h 30.

LUNDI 12 MARS
Réunion à l'Archevêché de Toulouse.

MARDI 13 ET MERCREDI 14 MARS
Comité National du Diaconat, à Paris.

JEUDI 15 MARS
Conseil épiscopal.
Caisse de solidarité de l'Enseignement catholique,
 18 h, à la Maison diocésaine.

DIMANCHE 18 MARS
Journée de la Communauté Corrèzienne, à Paris.

LUNDI 19 AU VENDREDI 23 MARS
Assemblée plénière des évêques, à Lourdes.

SAMEDI 24 MARS
Rencontre avec les confirmands adultes, 16 h 30, à l'évêché.

DIMANCHE 25 MARS
Messe des Rameaux, 10 h 30, à la cathédrale de Tulle.

MARDI 27 MARS
Récollecion des prêtres, diacres, membres des EAP et Responsables des services diocésains, 10 h, à Sainte Fortunade.
Messe Chrismale, 18 h 30, à la cathédrale de Tulle.

JEUDI 29 MARS
Messe de la Cène, 19 h 15, à la Collégiale Saint Martin de Brive.

VENDREDI 30 MARS
Office de la Passion, 18 h 30, à la cathédrale.

SAMEDI 31 MARS
Vigile Pascale, 21 h, à la cathédrale.

MARDI 3 AVRIL
Journée de formation des prêtres et diacres, avec Mgr Bruno Feillet.
Conférence publique de Mgr Feillet sur la bioéthique, 20 h 30, à l'espace P. Ceyrac, Brive.

JEUDI 5 AVRIL
Conseil épiscopal.

VENDREDI 6 AVRIL
Messe à l'hôpital de Brive et visites avec l'Aumônerie.

DIMANCHE 8 AVRIL
Messe pour les bienfaiteurs vivants et défunts, 11 h, à Ussel.

Nomination épiscopale en France



Le Pape François a nommé, vendredi 2 février, **Mgr Philippe Christory évêque du diocèse de Chartres**. Il était jusqu'à présent curé de la paroisse de la Sainte-Trinité (Paris). L'ordination épiscopale de Mgr Christory aura lieu le dimanche 15 avril 2018 en la cathédrale de Chartres.

L'ÉGLISE EN FRANCE

Lourdes : 70^e miracle reconnu !

Dimanche 11 février 2018, Fête de Notre-Dame de Lourdes et 26^e Journée Mondiale du Malade, Mgr Jacques Benoit-Gonnin, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis, a déclaré le caractère miraculeux de la guérison de Sœur Bernadette Moriau. C'est la 70^e guérison de Lourdes reconnue miraculeuse par

l'évêque du diocèse du lieu où réside la personne guérie. Ce 11 février le sanctuaire fêtait également le 160^e anniversaire des apparitions de Notre-Dame à sainte Bernadette Soubirous en 1858. Plus de 20 000 pèlerins et environ 500 prêtres se sont joints aux célébrations.

Message du pape pour le Carême

« À cause de l'ampleur du mal, la charité de la plupart des hommes se refroidira ». (Mt 24, 12)

Le Pape François nous met en garde contre les signes et événements faussement séduisants qui pourraient « éteindre dans les cœurs la charité », et revient sur les remèdes qu'offre l'Église pour y remédier.



« Jésus, dans sa réponse à l'un de ses disciples, annonce une grande tribulation et il décrit la situation dans laquelle la communauté des croyants pourrait se retrouver : face à des événements douloureux, certains faux prophètes tromperont beaucoup de personnes, presque au point d'éteindre dans les cœurs la charité qui est le centre de tout l'Évangile. » C'est par ces mots que le pape François introduit son allocution de Carême.

Les faux prophètes

Il nous met alors en garde contre ces « faux prophètes » qui « utilisent les émotions humaines pour réduire les personnes en esclavage ». Il cite à ce titre, la drogue, les relations « use et jette », « une vie complètement virtuelle », et tout ce qui « présente le mal comme bien, et le faux comme vrai, afin de troubler le cœur de l'homme. »

Un cœur froid

« Dans sa description de l'enfer,

Dante Alighieri imagine le diable assis sur un trône de glace ; il habite dans la froidure de l'amour étouffé. Demandons-nous donc : comment la charité se refroidit-elle en nous ? Quels sont les signes qui nous avertissent que l'amour risque de s'éteindre en nous ? ». Le saint Père dénonce ensuite « l'avidité de l'argent », dont découle le refus de Dieu, de sa Parole et de ses sacrements. Cela entraîne une forme de violence à l'encontre de ce qui nous dérange : « l'enfant à naître, la personne âgée malade, l'hôte de passage, l'étranger, mais aussi le prochain qui ne correspond pas à nos attentes. »

C'est également la création toute entière qui souffre de ce manque de charité, les déchets, les mers polluées, et les cioux « sillonnés par des machines qui font pleuvoir des instruments de mort. »

Que faire ?

Contre toutes ces attaques, l'Église propose la prière, l'aumône et le

jeûne. La prière, qui nous apporte « la consolation en Dieu ». L'aumône, que le saint Père encourage à devenir pour tous « un style de vie authentique ! ». « Chaque aumône est une occasion pour collaborer avec la Providence de Dieu envers ses enfants ».

Le jeûne, qui réveille notre faim de Dieu et nous aide aussi à penser à tous ceux qui souffrent de la faim. Le jeûne « nous désarme et devient une grande occasion de croissance. »

Le feu de Pâques

Le pape nous rappelle alors l'initiative « 24 heures pour le Seigneur », qui se déroulera les 9 et 10 mars 2018, afin de proposer le sacrement de Réconciliation pendant l'adoration eucharistique, demandant que dans tous les diocèses il y ait au moins une église ouverte pendant 24 heures proposant confessions et adoration.

C'est alors durant la nuit de Pâques que, à travers le rite du cierge pascal, notre cœur redeviendra « brûlant de foi, d'espérance et de charité. »

Marion Launay

Retrouvez l'intégralité du message du pape sur le site internet du diocèse.

Vivre le Carême en paroisse

ESPACE MISSIONNAIRE DE BRIVE

Partager un repas solidaire

Chaque mercredi de Carême, à l'église du Sacré-Coeur des Rosiers de Brive, un temps de prière et de partage est proposé par le CCFD.

Après la célébration commune de l'Espace missionnaire de Brive, un repas frugal, appelé repas solidaire, est proposé dans les salles de l'église. Ce temps convivial rassemble 30 à 50 personnes chaque semaine. Le CCFD anime alors une présentation autour de la campagne nationale « Avec nos différences tissons ensemble une terre solidaire ».

Organisés depuis plus de 20 ans, ces moments de prière, de jeûne et de partage permettent à la communauté chrétienne de vivre une démarche de Carême enracinée dans la foi et ouverte sur les grands enjeux de nos sociétés.



ESPACE MISSIONNAIRE DE TULLE

Méditer *la Passion selon saint Marc*

À Seilhac, ce Carême sera marqué par la lecture de la Passion selon saint Marc, et à Tulle, une soirée autour du sacrement de la Réconciliation.

Le 23 mars prochain, à la cathédrale de Tulle, la célébration du pardon, sera l'occasion pour chacun de venir recevoir le sacrement de Réconciliation, signe de l'amour infini de Dieu. Au programme, adoration à 17h, puis temps de confessions, messe à 19h et repas solidaire avec le CCFD à 20h.

A Seilhac, le 11 mars, après un petit-déjeuner proposé à 9h, une lecture de la Passion selon saint Marc suivie d'une méditation permettra aux cœurs de s'en imprégner en prévision du dimanche des Rameaux où elle sera lue lors de la messe.

ESPACE MISSIONNAIRE D'OBJAT

Avec les martyrs d'Algérie

Pendant le carême, des temps d'adoration eucharistique et de prière, une célébration pénitentielle, et des prédications sont proposés autour du témoignage de foi des 19 martyrs d'Algérie.

De 1994 à août 1996, comme les 7 frères de Tibhirine, 12 autres religieuses et religieux ont donné leurs vies. Toutes et tous, ainsi que beaucoup d'autres, heureusement toujours en vie, avaient fait le libre choix, en ces années noires, de rester fidèles à l'Église d'Algérie et à leurs amis et voisins algériens. Humbles et doux, ils témoignent d'une foi décantée, limpide, la foi de ceux qui préparent dans la prière et la présence, l'espace du dialogue.

Le don de leur vie interpelle notre propre façon d'être chrétiens, d'être des serviteurs de l'Évangile et acteurs de notre foi par une pratique renouvelée ou redécouverte.

ESPACE MISSIONNAIRE D'USSEL

Vivre le Chemin de Croix

Une journée du pardon est à nouveau proposée cette année à Ussel offrant, la veille des Rameaux, la possibilité de se confesser.

Samedi 24 mars, l'église Saint-Martin d'Ussel chantera les Laudes à 9h30 avant d'offrir aux fidèles toute une journée pour rencontrer un prêtre (de 9h30 à 12h et de 14h à 17h). Les Vêpres clôtureront la journée. De plus, tous les vendredis à 15h, un Chemin de Croix est proposé dans cette même église.

Le chemin de croix est une contemplation active du mystère de l'amour de Dieu, manifesté en son Fils. Il nous offre de vivre pleinement ce temps de Carême en communion aux souffrances du Christ, par la marche, le silence et l'intercession. Une belle manière de cheminer vers Pâques, et de s'imprégner totalement du mystère de la Rédemption.



Ils seront baptisés à Pâques !

Dimanche 18 février ils étaient 10 adultes, hommes et femmes, entre 20 et 60 ans, à entendre l'appel décisif de la part de l'Église.

Depuis plusieurs mois, ils marchent sur le chemin du catéchuménat dans différentes paroisses et secteurs : Tulle, Brive, Malemort, Allasac, Beaulieu, Lubersac et Jugeal-Nazareth, accompagnés par des chrétiens heureux de les voir grandir et s'épanouir dans la foi.

Qu'est ce que l'appel décisif ?

L'appel décisif est l'admission des personnes jugées « aptes », en raison de leurs dispositions, à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne : baptême, eucharistie et confirmation. Cette admission, accomplie par l'Église, porte le nom d'appel décisif car elle se fonde sur une élection accomplie par Dieu. C'est au cours de sa célébration, présidée par l'évêque, que les candidats inscrivent leurs noms dans un registre diocésain, en signe de fidélité à cet appel de Dieu. Ils sont revêtus d'une écharpe violette qu'ils porteront chaque fois qu'ils

rejoindront la communauté chrétienne.

Portés par la prière de l'Église

L'appel décisif, célébré dans tous les diocèses le premier dimanche de carême, est pour les communautés chrétiennes comme le moment où se cristallise toute la sollicitude qu'elles portent aux catéchumènes. Tous les accompagnent par la prière car c'est bien l'Église toute entière qui les mène à la rencontre du Christ.

Le Carême et le temps des scrutins

Pendant le Carême, commence alors pour les catéchumènes le temps de scrutins, un temps de purification et d'illumination, préparation spirituelle intense où les catéchumènes, unis à la communauté locale, se préparent aux fêtes pascales et à l'initiation chrétienne. Lors de la messe de trois dimanches, 3^e, 4^e et 5^e dimanche



Mgr Bestion a revêtu Eric de l'écharpe violette, signe de conversion.

de carême, en recevant la force de Dieu pour lutter contre le mal, les futurs baptisés approfondissent leur désir de salut et la découverte de tout ce qui s'y oppose. Ils sont célébrés dans les paroisses des catéchumènes et permettent à toute l'assemblée réunie de profiter des scrutins et d'intercéder pour ceux qui ont été appelés.

Lors de la Vigile pascale à la Cathédrale, le 31 mars prochain, ils seront douze adultes à recevoir les trois sacrements d'initiation.

Catherine Faucher



700 ans d'histoire Expo et conférences



Exposition présentée dans le cadre des 700 ans du diocèse et réalisée par le musée du Cloître, la ville de Tulle, les archives départementales, le conseil départemental, et le diocèse de Tulle assisté d'un conseil scientifique composé d'historiens.

Exposition - Du diocèse de Tulle au diocèse « Corrèzien »

L'exposition rassemble 16 panneaux documentés et richement illustrés évoquant à la fois la création du diocèse en 1317, le temps des monastères et des abbayes, l'époque moderne et les lumières comme le XIX^e et XX^e siècles. Elle est accompagnée de divers portraits, objets et sculptures dont la châsse-reliquaire de Tulle (XII^e siècle), le portrait de Mgr Berteaud, le portrait du chanoine Roux et les trois panneaux du martyr de Pierre Dumoulin Borie. Dans son allocution, Mgr l'évêque a expliqué la thématique de l'exposition, rappelant qu'il n'y a pas de « diocèse corrèzien au sens strict mais un diocèse de Tulle dont les limites territoriales ont évolué au cours de l'histoire ». « Cette histoire, ajoute Mgr Bestion, est riche et fait partie de notre héritage commun ». Au travers de cette exposition, c'est cet héritage qui est donné en partage à ceux et celles qui visiteront l'exposition. Le maire de

Tulle, Monsieur Bernard Combe, a remercié tous ceux qui ont pris part à la réalisation de cette exposition tout en la replaçant dans son contexte actuel, un « temps où l'Église est auprès de tous, source de dialogue et de rencontre ».

.....
L'entrée de l'exposition est gratuite, elle est visible à Tulle au musée du cloître jusqu'au 19 mai.

Conférence - Les Figures du catholicisme Corrèzien au XX^e siècle.

Le 8 février, à Brive, trois intervenants ont présenté des figures marquantes du catholicisme corrèzien au XX^e siècle. La soirée s'est ouverte avec **Mathilde Cappe** qui a présenté l'œuvre des sœurs de la Miséricorde de Beaulieu au XIX^e et XX^e siècles. Figures d'humbles et fidèles servantes du Seigneur auprès des plus pauvres, les sœurs de la Miséricorde, comme beaucoup d'autres communautés, sont les figures qui témoignent de la fraternité en Christ. **François David** s'est attaché à dévoiler

la figure de Mgr Breton, ancien supérieur du petit séminaire et de l'école Bossuet, et recteur de l'institut catholique de Toulouse. Dans ce lieu prestigieux, il fonda une école d'agriculture et la faculté des sciences sociales. Mgr Breton est bien cette autre figure de l'Église qui donne de comprendre qu'éduquer et évangéliser sont synonymes. **Olivier Herbinet**, est revenu sur la figure d'Edmond Michelet dont il a précisé les sources qui ont inspiré son action de résistant et d'homme politique au XX^e siècle. Michelet nous rappelle que la vocation des laïcs est d'annoncer l'Évangile et en témoigner au cœur de notre monde. Servir les pauvres, éduquer, évangéliser et annoncer la foi : ces trois chemins tracés par nos prédécesseurs restent aujourd'hui d'actualité... Plus de 200 personnes ont participé à cette soirée.

Abbé Nicolas Risso

.....
Prochaine conférence avec Madame Anne Massoni le 28 avril, 16h, à Rosiers d'Eglons : Les papes Corrèziens.



Mathilde Cappe



François David



Olivier Herbinet

Pentecôte 2018

RDV le 19 mai à Brive

Le samedi 19 mai 2018, nous sommes tous invités à l'Espace des Trois Provinces pour un rassemblement diocésain. L'intention de notre évêque pour cette demi-journée est de vivre un temps festif, joyeux et priant.

Depuis plusieurs mois déjà des équipes se mettent en route pour préparer cette fête diocésaine dans l'élan missionnaire qui caractérise notre jubilé ! Chacun est invité, selon son charisme et son âge, à participer à ce rassemblement : les enfants, les jeunes, les familles et les aînés, et ainsi construire « La merveilleuse diversité » dont parle saint Thomas d'Aquin.

Sur les pas d'un saint corrézien, missionnaire en Asie !

La journée sera sous le patronage de saint Pierre Dumoulin-Borie, martyr corrézien : son témoignage est pour nous source d'Espérance. Il choisit le Christ en se risquant à l'aventure missionnaire, il porte l'Évangile jusqu'aux limites du monde en donnant sa vie. La bénédiction de sa châsse et la vénération des reliques à l'issue de la

messe nous permettront de nous confier à sa prière pour la mise en œuvre des Orientations pastorales diocésaines.

Une communauté diocésaine sous la conduite de l'Esprit Saint

L'Esprit Saint est à l'œuvre dans notre Église d'aujourd'hui et nous pouvons en être fiers ! Le « village missionnaire » qui animera notre après-midi (dès 14 h 30) en sera l'illustration : un beau moment d'échange et de découverte en perspective. Lors de la célébration eucharistique, une centaine de jeunes et quinze adultes environ seront confirmés attestant ainsi du bel élan de Foi que l'Esprit Saint insuffle à notre diocèse pour son 700^{ème} anniversaire.

Virginie d'Harcourt



Aidez-nous à financer la châsse de St Pierre Dumoulin-Borie

« Le diocèse de Tulle a donné à l'Église un grand saint qui, 180 ans plus tard, peut être un modèle pour la jeunesse et nous obtenir de grandes grâces si nous les lui demandons », explique Mgr Bestion.

La châsse est conçue tout spécialement pour conserver deux restes du saint : une relique d'os et sa tunique.

Faites votre don à

Ad Tulle, Jubilé 700 ans

21 avenue de la Bastille - BP 79 - 19002 TULLE

ou sur le site internet, espace 'don en ligne' : www.correze.catholique.fr



Schéma de la châsse réalisée par des artistes limousins et inspirée d'une des formes traditionnelles des châsses limousines.

Informations pratiques

Samedi 19 mai 2018 - Espace des Trois Provinces à Brive

de 14 h 30 à 17 h 15 : Village missionnaire

18 h : Messe et confirmations

20 h : Bénédiction de la châsse et vénération des reliques de saint Pierre Dumoulin-Borie.



Prions et méditons avec les saints du diocèse

Nous sommes entrés dans le temps du Carême. Il est temps de reprendre le livret proposé dans le cadre du Jubilé pour vivre ce temps en compagnie des saints qui ont marqué l'histoire de notre diocèse.

Livret disponible sur demande dans vos paroisses et librairies chrétiennes. Livret offert, offrande conseillée.



ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA BIOÉTHIQUE

L'Église doit faire entendre sa voix

Depuis le 18 janvier, les débats des États généraux de la bioéthique ont commencé.

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France invite tous les catholiques à prendre part au débat qui servira à éclairer le législateur. Les États généraux, organisés par le Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE), sont une phase préalable à la révision de la loi de bioéthique prévue fin 2018.

L'Église catholique entend prendre sa place et répondre, elle aussi, à la question de fond que ces États généraux nous posent : quel monde voulons-nous pour demain ?

P.M.A. : Les questions que cela pose

d'après les fiches proposées par le groupe de travail « Église & bioéthique » de la Conférence des Évêques de France.

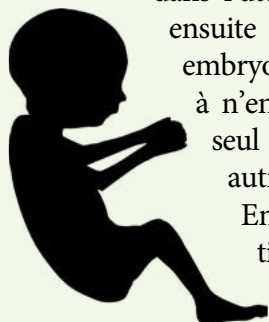
La P.M.A. ou Procréation Médicalement Assistée, désigne les pratiques visant à la conception d'un enfant sans l'union sexuelle de l'homme et de la femme (par insémination ou fécondation in vitro). Aujourd'hui autorisée pour les femmes en couple, une demande est faite d'ouvrir l'assistance médicale à la procréation aux couples de femmes et aux célibataires et donc de faire évoluer l'AMP vers le traitement de l'infertilité due à une situation sociale.

Embryons surnuméraires

Un embryon humain congelé dont la destinée est entre nos mains !

Dans la plupart des fécondations in vitro (FIV), plusieurs embryons humains sont conçus. Ceux qui ne sont pas transférés dans l'utérus de la femme sont congelés. Dans certains cas, on en transfère plusieurs dans l'utérus pour réaliser ensuite une « réduction embryonnaire » visant à n'en conserver qu'un seul dans l'utérus, les autres étant détruits.

En 2015, ce dispositif a concerné 3,1 % des naissances.



Marchandisation du corps.

Les gamètes, considérées comme un matériau d'expérimentation.

La PMA élargie à toutes les femmes entraînera la généralisation du don de gamètes, alors que les dons actuels sont déjà insuffisants. Certains préconisent de passer du don à la vente du sperme.

Principe d'anonymat.

Une règle qui ne permet pas d'empêcher les éventuelles consanguinités.

Aujourd'hui, l'anonymat est un principe garantissant la possibilité du don de gamètes. Mais

cette règle de l'anonymat est « fallacieuse » car elle s'applique tout autant aux cellules germinales qu'aux autres cellules ; or, les cellules germinales ont une tout autre vocation : la conception d'un nouvel enfant. La vraie question demeure celle de la PMA avec donneur, technique qui dissocie la parenté biologique de la parenté sociale : elle ne respecte pas le droit de l'enfant.

Sélection des individus.

Une porte ouverte à l'eugénisme !

Permettre l'insémination de femmes non stériles signifierait



l'abandon du critère thérapeutique actuel. Une fois levé le verrou thérapeutique, on se hâtera de proposer des prestations sur mesure pour choisir telle caractéristique chez l'enfant ou éviter telle autre. Ce pourrait être la porte ouverte à la sélection des individus ou à un eugénisme légal.



Privé de père, par la loi.

Accueillir une situation n'est pas synonyme de vouloir l'organiser.

L'élargissement de la PMA aux femmes seules et aux couples de femmes reviendrait à décréter a priori l'existence d'enfants sans pères. D'un point de vue psychique, le respect dû à l'enfant et à la construction de sa personnalité est gravement blessé. Du point de vue de la société où le rôle des parents est déjà bouleversé de multiples manières et où l'autorité est remise en question, cette absence planifiée de père est problématique. Certes il existe actuellement des enfants qui ne connaissent pas leur père, mais il y a une différence essentielle entre le fait de « faire face » à une situation survenant dans le cadre de la vie privée et le fait que la société, au moyen de la Loi, planifie, organise, institue et donc généralise ces situations.

Une alternative à la PMA, ça existe !

Il s'agit de la médecine de restauration de la fertilité ou **NaProTechnologie**, qui est une assistance naturelle à la procréation. Celle-ci développe une nouvelle approche qui s'attache directement aux causes de l'hypofertilité pour les traiter et les soigner. C'est une médecine personnalisée qui s'adapte à chaque couple, dans le respect de l'intégrité des personnes, de l'union des couples et de l'acte procréateur. Par-là, elle évite la logique de fabrication de l'enfant et de chosification de l'embryon. www.fertilitycare.fr

Unité de la personne humaine. Rupture du lien entre la fécondation biologique et la parenté sociale.

Scinder l'être humain en deux, en séparant la relation de filiation de son ancrage biologique est un acte de violence contre l'unité de la personne humaine. Celle-ci est une « totalité unifiée », tout à la fois biologique, psychique, spirituelle et sociale. Son développement intégral harmonieux suppose que ces divers aspects soient pris en compte ensemble et non pas séparés voire opposés.

Le mariage.

Affaiblissement du lien entre mariage et filiation.

Cet élargissement de la PMA aux femmes seules affaiblit l'institution du mariage. Or celui-ci constitue une base nécessaire de la société et demeure le lieu respectueux de l'engendrement d'une nouvelle vie humaine.

Droits de l'enfant.

Un enfant à tout prix aux dépens de l'enfant lui-même.

La Convention internationale des droits de l'enfant, signée et ratifiée par la France, pose le droit pour chaque enfant, dans la mesure du possible, « de connaître ses parents et d'être élevé par eux » (art. 7). Organiser délibérément l'effacement du père n'est pas compatible avec ce droit. La souffrance réelle que constitue l'absence d'enfant n'autorise pas à le transformer en droit qu'il serait licite de revendiquer devant la société. Pour son développement serein, l'enfant a besoin d'être reçu comme un don.



eglise-bioethique.fr

Pour aller plus loin

Église et bioéthique

www.eglise-bioethique.fr

Cet espace, dédié aux questions bioéthiques, est proposé par la Conférence des Évêques de France.

Le site Génétique

www.genethique.org

recense sur un plan national l'ensemble des événements proposés dans le cadre des États généraux : débats citoyens, conférences, colloques...

Pour tout savoir sur la PMA

Procurez-vous le manuel de bioéthique proposé par la Fondation Jérôme Lejeune. Cet ouvrage sur la Procréation Médicalement Assistée analyse avec précision les pratiques médicales, les enjeux éthiques et les textes juridiques qui régissent la procréation artificielle.

L'envoi est gratuit sur simple demande depuis leur site internet :

www.fondationlejeune.org



Comment participer aux débats ?

Le site national des États généraux

www.etatsgenerauxdelabioethique.fr

Cette plateforme en ligne vise à recueillir l'avis des citoyens. Allez donner le vôtre et faites entendre la voix de l'Église !

Le site de l'espace de réflexion éthique du Limousin

www.erehim.fr C'est un organisme qui organise au niveau régional les modalités de consultation des États généraux.

REGARD DE MÉDECIN SUR LA FIN DE VIE

Le droit de vivre !

Le docteur Michel Pouget est médecin de campagne en Corrèze. Concerné par ces débats publics autour de la bioéthique en tant que praticien, mais également en tant que chrétien, il nous livre dans un entretien sa vision de la dignité humaine, fidèle à l'esprit d'Hippocrate.

Propos recueillis par Marion Launay



Pensez-vous qu'il nous est moralement permis de faire tout ce que nous permet la recherche en terme de bioéthique ?

Dr. Michel Pouget - La recherche et le progrès sont nécessaires et peuvent même être très positifs, mais avec une conscience éclairée pour le bien de l'homme. Si les lois qui en découlent défendent le bien de certains au détriment d'autres, si on établit une différence de natures et de dignité, il y a quelque chose qui ne va pas. On a tous les mêmes droits, quel que soit notre état de santé ou de handicap.



Est-il légitime de faire advenir la mort avant qu'elle ne survienne ?

Dr. M.P. - Tout soignant veut soulager la souffrance d'autrui. Dans le contexte des soins palliatifs, on cherche d'abord à ce que la personne ne souffre pas. Aujourd'hui nous avons des moyens pour traiter la douleur et accompagner au mieux. Pour des cas particuliers, il y a désormais possibilité d'une sédation, qui, sans tuer, endort pendant un temps, voire jusqu'au

décès. Ensuite, c'est l'intentionnalité qui entre en jeu : est ce que je donne ce traitement pour soulager la douleur, l'angoisse, mais dont l'effet collatéral sera d'avancer vraisemblablement l'heure du décès ? Ou bien est ce que j'injecte ou prescris un produit pour provoquer le décès ?

Quelle alternative peut-on développer pour répondre à la compassion face au malade ?

Dr. M.P. - La souffrance peut être due à la douleur physique mais également amplifiée par la douleur morale. J'ai vu des personnes en soins palliatifs qui étaient en souffrance et voulaient en finir car

« Même si on est au fond d'un lit et qu'on semble n'apporter rien à personne, on a le droit de vivre et d'être aimé ».

ils n'étaient pas entourés, parce qu'un enfant n'était pas venu les voir. Quand on eut réglé ce problème, ils voulaient continuer à vivre. D'après mon expérience, ce que veulent les gens en fin de vie c'est que l'on continue à les aimer, à conserver leur dignité. Dans notre société d'aujourd'hui, il faut être fort, vif, jeune, efficace. Mais même si on est au fond d'un lit et qu'on semble n'apporter rien à personne, on a le droit de vivre et d'être aimé. Toute vie est unique. Nous devons donc encourager l'accompagnement moral des malades et des familles.

Pensez-vous que la Loi Claeys-Léonetti doit être revue ?

Dr. M.P. - Je pense qu'il ne faut surtout pas la toucher ni entendre les arguments disant qu'elle ne suffit pas. Si on fait une exception pour donner l'autorisation de donner la mort, dans 15 ans il y aura 15 exceptions ... Il faut garder l'esprit d'Hippocrate.

Quels seraient les conséquences d'une loi en faveur du suicide assisté ?

Dr. M.P. - Pour des motifs passionnels on risque d'introduire une forme d'eugénisme. Si on commence à se demander « qui a le droit de vivre ? qui a la dignité suffisante pour vivre ? », si on commence à ouvrir cette porte, on fera toujours plus d'exceptions, et la société finira par n'être plus humaine. Ceci vaut d'ailleurs aussi pour

les embryons. Tout le monde a le droit de vivre et les personnes handicapées sont là pour nous le rappeler ! Elles ont envie de vivre ! De plus, il risque d'y avoir des pressions sur les équipes de soin. C'est toujours difficile pour la famille d'accompagner des personnes en fin de vie, et pour motif compassionnel on ne peut pas donner l'impression d'accélérer le départ du malade. Etre responsable de l'arrêt d'une vie est un poids très lourd à porter pour le personnel médical.

: ECLAIRAGE SPIRITUEL

« Honore ton père et ta mère »



Ce commandement de Dieu, transmis par Moïse dans le décalogue, concerne autant les parents que les enfants. Pour être honorés de leurs enfants, les parents doivent d'abord être "honorables", "aimables", pour des enfants qui reçoivent d'eux le témoignage de leur amour, de leur affection, et de la prise en charge de toutes leurs nécessités quotidiennes.

Ainsi il apparaît qu'il y a entre parents et enfants des droits et devoirs réciproques, qui pour des raisons de chronologie évidente, seront d'abord les droits des enfants et les devoirs des parents. Il y a donc une inversion redoutable, dans la manière d'envisager (dans la famille ? dans la société sans la famille ? et quelle "famille" ?) non pas les droits de l'enfant, mais un "droit à l'enfant". L'on dit souvent : "pas d'acharnement thérapeutique" ; il faut ajouter : "pas d'acharnement procréatif", et : "pas d'acharnement au projet parental", au point d'inverser les moyens et les fins, et de blesser dans l'intimité de leur origine ceux-là même à qui on veut donner vie.

"Aimer, c'est donner sa vie pour ceux qu'on aime" (Jn 15, 13.)

Selon l'Évangile, aimer une personne n'est pas un acte d'appropriation, comme nous le faisons pour des objets matériels, mais un don de soi ; aimer ses enfants consiste donc à vouloir leur bien... et non pas s'approprier leur vie,

dès leur conception, dans des démarches de bio-technologies qui s'approchent d'une conception de commande, de sélection, de fabrication, voire d'achat, qui les réduisent à l'état d'objet, qui mettent implicitement les parents dans une situation de quasi propriétaires de leurs enfants... Nous connaissons tous ce beau texte de Khalil Gibran, *"Vos enfants ne sont pas vos enfants"*. Aimer son enfant, vouloir son bien, c'est donner la vie, et par l'éducation, aider son enfant à prendre sa propre vie en main, pour qu'un jour il puisse s'en aller : *"L'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un"* ... non seulement pour donner la vie, mais pour qu'à leur tour ils soient des parents tout donnés à leurs enfants, qui ont droit à l'amour de leur père, de leur mère, et même à l'amour stable et fidèle de ceux qui leur ont donné la vie.

Abbé Louis Brossollet, vicaire général

Intégralité de l'article à retrouver sur le site internet du diocèse.

Prière pour la vie

O Marie, aurore du monde nouveau, Mère des vivants, nous te confions la cause de la vie : regarde, ô Mère, le nombre immense des enfants que l'on empêche de naître, des pauvres pour qui la vie est rendue difficile, des hommes et des femmes victimes d'une violence inhumaine, des vieillards et des malades tués par l'indifférence ou par une pitié fallacieuse. Fais que ceux qui croient en ton Fils sachent annoncer aux hommes de notre temps avec fermeté et avec amour l'Évangile de la vie. Obtiens-leur la grâce de l'accueillir comme un don toujours nouveau, la joie de le célébrer avec reconnaissance dans toute leur existence et le courage d'en témoigner avec une ténacité active, afin de construire, avec tous les hommes de bonne volonté, la civilisation de la vérité et de l'amour, à la louange et à la gloire de Dieu Créateur qui aime la vie.

Prière pour la vie extraite de l'Encyclique « Evangelium Vitae » de saint Jean-Paul II (1995)

À l'écoute de la Parole de Dieu

Chaque année le service diocésain de la pastorale des jeunes propose aux jeunes sur la route de la Profession de Foi, un temps qui leur est propre : une halte dans leur année d'aumônerie. C'est sur un week-end de janvier qu'une cinquantaine de jeunes venant de différents endroits du diocèse se sont retrouvés aux Grottes de Saint-Antoine.

Les psaumes sous toutes les coutures !

Pour s'appropriier ces textes que Jésus lui-même priait durant sa vie comme ses contemporains, nous avons vécu plusieurs propositions. Après le topo du père Roland nous avons pu nous détendre avec une course d'orientation. À chaque balise, pour écrire un hymne de louange (*cf encadré) une activité nous était proposée : prière à la grotte pour nous rappeler le baptême ; prière dans l'église pour nous rappeler que notre foi s'entretient comme la flamme d'une bougie ; émerveillement devant la beauté de la création : la terre (* cf. le « mots mêlés » que les jeunes ont créé), les arbres, les animaux ...et nous-mêmes en nous découvrant dans un miroir après un parcours « commando » sous des tables et des chaises !

La participation à la prière de la

fraternité franciscaine et le témoignage de frère Danick ont été aussi des moments importants.

Un freeze mob

La réussite du week-end a été la création d'un *freeze mob* pour la sortie de la messe du dimanche qui mettait en scène différentes attitudes de la prière. Notre dimanche s'est terminé par la fabrication d'une main de la prière : A l'aide de versets de psaumes, chaque jour nous pouvons dire au Seigneur « Je t'aime » en exprimant « Bonjour, merci, pardon, s'il te plait », et en lui confiant nos souffrances.

36 heures c'est rapide mais des amitiés se créent, des liens se tissent.

Virginie d'Harcourt



Hymne de louange écrit par les enfants !

Grâce à Dieu nous sommes là.
Merci pour le trésor que nous sommes.
Merci Seigneur pour ta lumière que nous suivons tout au long de notre vie.
Grâce aux arbres nous pouvons vivre.
Merci pour les animaux qui nous nourrissent, pour ceux qui nous tiennent compagnie. Ils sont tous très beaux !
Merci Seigneur pour le vent qui apporte la pluie pour nourrir les plantations.
Loué sois tu car il nous rafraîchit lorsqu'il fait chaud.
La roche est solide comme notre âme que tu forges.
Nous te remercions pour tous les matériaux qui, dans la nature, nous permettent de bâtir.
Merci d'avoir créé l'eau et mille pardons de la gaspiller.
Nous te rendons grâce pour l'eau de notre baptême.



Dieu créa la terre

Une pause ludique proposée par les jeunes qui s'apprêtent à faire leur profession de foi.

Retrouvez les mots cachés dans la grille.

ABRI	DIAMANT	ROCHE
ANDESITE	GAZ	ROCHER
ARDOISE	GRANITE	RUBIS
ARGENT	GRAVILLONS	TERRE
BRIQUE	GROTTE	TOIT
BRONZE	MAISON	
CAILLOUX	MINERAUX	Phrase cachée :
CARRIERE	OR	Bénis sois-tu
CAVERNE	PETROLE	Seigneur
CHARBON	PIERRE	
CONSTRUCTION	POTERIE	
CRISTAL	ROC	

C	R	L	C	G	O	U	E	E	E
A	O	E	R	R	M	M	S	Z	T
I	C	I	I	A	A	I	I	S	I
L	A	R	S	V	I	N	O	T	N
L	R	E	T	I	S	É	D	N	A
O	R	T	A	L	O	R	R	A	R
U	I	O	L	L	N	A	A	M	G
X	È	P	O	O	I	U	S	A	T
A	R	G	E	N	T	X	U	I	S
E	E	I	G	S	N	E	U	D	R

: LA CARAVANE À ARGENTAT

Les jeunes découvrent les 700 ans du diocèse

Pour ce voyage à Argentat deux haltes ont été riches en rencontres avec les jeunes. Ces animations et ces échanges laissent un souvenir lumineux. Très vite, nous allons revenir avec des propositions concrètes comme la préparation du rassemblement diocésain de PENTECÔTE 2018, pélé VTT et l'événement TOUSSAINT 2018.

L'aumônerie autrement !

Ce n'est pas dans la belle salle du presbytère que le temps d'aumônerie s'est vécu en cette fin de janvier mais ... dans la caravane ! Rue Aymard Ledamp. Si un passant s'interrogeait, l'abbé d'Elloy qui était présent, expliquait, accueillait et surtout ... prenait des nouvelles des uns et des autres !

La présentation du Jubilé des 700 ans a été l'occasion avec les jeunes de se rappeler ce qu'est un diocèse et ce qu'est la mission d'un évêque. À travers diverses figures de sainteté nous nous sommes plongés dans l'histoire des chrétiens en Corrèze : saint Martial, saint Antoine, la vénérable Marcelline Pauper, bienheureux Jacques Lombardie et saint Pierre Dumoulin Borie.

La convivialité était au rendez-vous autour d'un chocolat chaud, de cookies et, pour les quatrièmes, d'une galette des rois apportée par Bernadette.



Selfie des élèves devant la Caravane, avec Virginie d'Harcourt, responsable diocésaine de la Pastorale des jeunes.

5 jours dans la cour de l'école !

Dans le collège et le lycée de l'institution Jeanne d'Arc, passée la surprise de l'installation de la caravane sur la cour, les échanges et les témoignages ont été très riches. À la récré ou sur les temps de permanence, les jeunes passaient pour quelques mots ou pour un temps de dialogue plus long. Avec la même porte d'entrée (convivialité, présentation du jubilé et des saints de notre diocèse), des questionnements profonds sont vite apparus : pourquoi croire ? Sommes-nous libres de croire ? Le sens ou le contre-sens de la souffrance ? Où en suis-je de mon cheminement de chrétien ? Comment je vis mon engagement de baptisé ?

Virginie d'Harcourt

Les congrégations religieuses contemplatives au 19^e siècle

Au lendemain de la Révolution, le diocèse de Tulle se retrouve sans aucun monastère et les communautés féminines contemplatives ont totalement disparu. Tout au long du 19^e siècle, on assiste en France au renouveau de la vie religieuse, notamment avec les congrégations dites apostoliques. Moins connu est le renouveau de la vie monastique et contemplative.

En 1833, don Guéranger restaure l'abbaye de Solesmes. Ce grand abbé voulut faire revivre la vie bénédictine comme une richesse pour l'Église, en donnant, comme priorité aux moines, la vie liturgique, l'étude et le travail selon le précepte de la règle de saint Benoît « *ora et labora* » - « prie et travaille ». Dans notre actuelle province ecclésiastique de Poitiers, l'abbaye de Ligugé est repeuplée par des moines de Solesmes en 1853.

Les Carmélites de Tulle

En 1836, Mgr Mailhet de Vachères favorise l'implantation d'un carmel dans la ville épiscopale sur le site de l'actuel collège Victor Hugo. Le nom du collège fait référence à la nièce du célèbre écrivain, qui fut carmélite à Tulle et avec laquelle il entretient une correspondance importante. Les sœurs fondent, le 8 septembre 1860, fête de la nativité de la Vierge, le carmel du Puy en Velay, témoignant de la vitalité du carmel à cette époque. De plus, le registre d'entrées du couvent renferme de nombreux noms de jeunes filles, issues principalement de familles rurales corrèziennes, qui firent profession au Carmel de Tulle. Assidues à la prière, les carmélites de Tulle sont très présentes dans la vie du diocèse. Elles développent un atelier de vêtements liturgiques et de broderies dont la réputation dépassera largement les limites du département. En cela, elles s'inscrivent dans la dynamique des ateliers de broderie

qui développent à cette époque le « point de Tulle ». Très au fait de la vie des missionnaires, les carmélites entretiendront une correspondance importante avec ceux-ci, notamment avec le Père Dubernard, martyr au Tibet. Les sœurs carmélites quitteront Tulle en 1974.

Les Chartreux du Glandier

En mai 1860, l'ordre des Chartreux rachète les vestiges de l'ancien monastère du Glandier (fondé en 1219) pour y rétablir la vie cartusienne. En 1869, la vie de prière revit et la chartreuse reprend son ancien nom : *locus beatae Mariae de Glandierio*, c'est à dire « Lieu de la bienheureuse Vierge Marie du Glandier ». Reconstitué en briques, le nouveau monastère respecte le plan traditionnel d'une chartreuse. La vie monastique est rétablie après une « absence » de 78 ans dans ce lieu où elle fut ininterrompue pendant 572 ans... En cette fin du 19^e siècle les moines adoptent l'électricité en installant une usine électrique sur la Loyre. Objets de nombreux fantasmes politiques au sujet du « million des chartreux », les pères cristalliseront les attaques anticléricales y compris en Limousin. Ils finiront par être expulsés en 1901, suite à la Loi Waldeck Rousseau sur les congrégations.

Les Franciscains de Brive

En 1874, les Franciscains restaurent le pèlerinage de saint Antoine de Padoue à Brive. Les Brivistes, for-



Expulsion des Pères Chartreux le 29 avril 1902 du Couvent de la Grande Chartreuse dans les Alpes.

tement attachés à la figure de saint Antoine, organisent de nombreuses processions. En 1878, des travaux d'aménagement du sanctuaire sont effectués : construction du nouveau couvent, de l'église, du chemin de croix, et cela, malgré la loi de 1880 sur les congrégations. Les Franciscains sont expulsés le 29 mars 1880. L'église, dont la première pierre est posée en juin 1893, est consacrée en 1895 en dépit des protestations des autorités publiques. Les Franciscains pourront revenir durablement dans le couvent dès 1915 et y développer le pèlerinage et l'accueil. Le couvent deviendra un lieu de retraite très fréquenté et l'intercession de saint Antoine obtient de nombreuses grâces comme en témoignent les nombreux ex-voto. Fréquentés par Edmond Michelet et les membres des réseaux de résistance, les frères cachent dès 1942 de nombreux réfugiés, résistants et Juifs recherchés par la gestapo. Pendant la guerre, les Brivistes prient et demandent à saint Antoine que la ville soit épargnée par les bombardements. Pour exprimer leur gratitude, ceux-ci firent édifier, en 1947, une grande statue du Saint qui protège désormais la ville.

Depuis 1964, la vie contemplative se poursuit dans le diocèse avec les sœurs du monastère grec-melkite catholique d'Aubazine et la communauté des cisterciennes du Jassonneix auxquelles les Bernardines ont succédé depuis le 8 Janvier 2018.

Retrouvez ces ouvrages dans
vos librairies chrétiennes.

Les suggestions littéraires



Fin de vie, un enjeu de fraternité

sous la direction de *Mgr Pierre d'Ornellas*, éditions Salvator

Cet ouvrage peut nous aider à mieux cerner les contours de cette question que pose à notre société actuelle « la fin de vie ». Émanant du groupe de travail pour les questions éthiques de la conférence des évêques de France, ce livre se propose de participer à l'effort de discernement auquel l'ensemble de la société française est confronté. En discernant au delà des préjugés, des émotions, il nous est alors possible « d'entrer » dans une réflexion forte et argumentée sur la fin de vie. Réflexions ouvrant des chemins pour vivre une authentique fraternité avec les personnes qui, vulnérables,

traversent l'ultime épreuve. *« Oui, les personnes en fin de vie nous appellent à exercer la médecine avec toujours plus d'humanité. Elles nous convoquent tous à assumer notre propre vulnérabilité de telle sorte que s'établisse un vrai rapport de fraternité. En effet, le patient, allant vers sa mort, et le bien-portant, engagé dans l'art de l'accompagnement, partage la même humanité, inexorablement marquée par la finitude. »* Ce livre, solidement argumenté, est d'un abord facile, il s'adresse certes aux professionnels de la santé mais aussi à toute personne qui un jour ou l'autre se trouvera inévitablement en situation d'être accompagné ou accompagnant !

Ab. N.R

JEUNESSE

Roman - ado

Les chaussons par la fenêtre

de *Elisabeth Bourgois*, éditions du Triomphe

« On va vous enlever cela ».

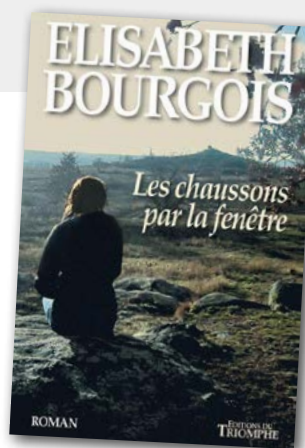
Brusquement cette phrase si anodine résonna en elle furieusement. Mais ce n'est pas un abcès, une tumeur, « ça » c'est... C'est mon enfant, se dit-elle tout-à-coup...

Et si la jeunesse refusait d'avoir peur du lendemain et d'être manipulée... elle pourrait croire en l'avenir et s'engagerait pour la vie...

« *Il n'est pas d'objet plus profond, plus mystérieux, plus fécond, plus ténébreux, plus éblouissant qu'une fenêtre éclairée d'une chandelle.* » dit Charles Baudelaire dans son poème *Les Fenêtres*. Voilà bien l'objectif de l'auteur : faire réfléchir, éclairer nos grands jeunes sur le sujet délicat de l'avortement, sur le statut même de l'embryon, de l'enfant

à naître. Une jeune fille de 15 ans, qui se retrouve enceinte et qui subit des pressions pour se débarrasser de l'enfant gênant, va réaliser qu'il est possible de dire « oui » à la vie, envers et contre tout. Un roman qui permettra de discuter avec nos adolescents.

M.B



Elisabeth Bourgois, infirmière de formation, est auteur d'une quinzaine de romans dont *La Nouvelle Peste* (Prix Saint Exupéry Valeurs Jeunesse), *Les chaussons par la fenêtre*, *La grand-mère aux loups*, *Les assassins sont si gentils*, *Le courage vient du ciel*, *La mémoire d'un coquelicot...*

Revue diocésaine
mensuelle réalisée
par l'Association
diocésaine de Tulle.
Parution
1^{er} mars 2018

**ABONNEMENT
pour recevoir votre
magazine par
courrier**

1 an : 25 €
à l'ordre de
Association diocé-
saine de Tulle
**19 quai Gabriel Péri,
19000 TULLE**
Tél. 05 55 93 97 16

**RÉDACTION ET
CONCEPTION**

Service Communica-
tion du diocèse.

Directeur de
publication :
Père Jean Rigal

Rédacteur en chef :
Marion Launay

Tous droits réservés.
Reproduction
interdite.

Copyright :
Association
diocésaine de Tulle
Crédit photos :
Association
diocésaine de Tulle,
Jean-François Amelot

**POUR PARAÎTRE
DANS L'ÉGLISE EN
CORREZE**

Les articles et les pho-
tos sont à envoyer
au plus tard le 10 du
mois précédant la
parution,
(pour paraître dans le
n° de mai envoyer les
informations avant le
10 avril), à l'adresse
suivante :
communication@
correze.catholique.fr

IMPRESSION

Tirage :
7 000 exemplaires
Les Imprimeurs
Corréziens.

Commission
paritaire :
118 L 83 917

ISSN : 0998 - 5905

Dépot légal
4^e trimestre 2017

Mars 2018

PÈLERINAGE EN PROVENCE - 700 ANS avec Mgr Francis Bestion

Inscriptions avant le 5 mars

Pèlerinage du mercredi 9 au dimanche 13 mai 2018

À la rencontre des papes d'Avignon, en particulier de Jean XXII, qui a érigé notre diocèse, et des trois papes qui en sont issus : Clément VI (1342-1352), Innocent VI (1352-1362) et enfin Grégoire XI (1370-1378).

Renseignements et inscriptions :

06 71 46 07 46 - pelerinagestulle@orange.fr

Dépliant à télécharger sur le site du diocèse.

CARAVANE DES JEUNES - 700 ANS

Mercredi 7 mars

de 14 h à 17 h, collégiale Saint-Martin à Brive
Animations autour de la caravane par les jeunes de l'Aumônerie.

CONFÉRENCE - QUESTIONS ACTUELLES « Franciscains, gardiens des Lieux Saints depuis 800 ans et aujourd'hui ? »

Vendredi 9 mars

à 20 h 30, Lycée Bossuet à Brive.

L'ensemble scolaire Edmond Michelet en partenariat avec la Fondation François d'Assise accueillent le frère Stéphane MILOVITCH, franciscain de Jérusalem.
à 19 h : bol de riz au profit des œuvres des franciscains de Terre Sainte.

FÊTE DIOCÉSAINE « BAPTISMA » 2018

Dimanche 11 mars

10 h 30, cathédrale de Tulle
Comme chaque année, les enfants entre 7 et 12 ans qui sont sur le chemin du baptême sont invités avec leurs familles, leurs amis et leurs catéchistes à la messe présidée par Mgr Bestion.
Rens. 06 75 01 00 19

PÈLERINAGE EN ALSACE

Inscriptions avant le 12 mars

Pèlerinage du 8 au 14 avril

avec l'Association Saint-Etienne
Hébergement chez les bénédictines de Rosheim offrant la possibilité de bénéficier chaque jour de l'office des laudes et des complies.
Rens. courrier@a-s-e.org / 06 71 46 07 46
Dépliant à télécharger sur le site du diocèse.

JOURNÉE DES MAMANS

Mardi 13 mars

Enseignement, adoration, temps personnel, partage, sacrement du pardon.
de 9 h 30 à 16 h, Grottes de Saint-Antoine à Brive

Messe à 15 h, repas partagé tiré du sac
Rens. 06 82 36 07 82 - PAF : 5 €
Une garderie est assurée pour les plus petits.

«BOUGE TA PLANÈTE»

Pour les enfants et jeunes adultes

Mercredi 14 mars

Un après-midi de solidarité avec la Colombie et le Mali. Animations autour de la Caravane des 700 ans, ateliers créatifs, jeux, témoignages de 13h30 à 17h - à Objat, salle des congrès
Rens. C.C.F.D. Terre Solidaire - 05 55 72 37 58

CONFÉRENCE SUR EDMOND MICHELET « Edmond Michelet dans l'entre-deux guerres : une pré-résistance »

Mercredi 14 mars

par M. Olivier Herbinet
à 20 h 30 aux Grottes de Saint Antoine à Brive
Rens. 05 55 24 10 60

Avril 2018

CONFÉRENCE DE M^{GR} BRUNO FEILLET sur la bioéthique

Mardi 3 avril

à 20 h 30, Espace P. Ceyrac, site Bossuet - Brive

PÈLERINAGE À L'ILE MADAME - 700 ANS avec Mgr Francis Bestion à la rencontre du bienheureux Jacques Lombardie et des prêtres martyrs des Pontons de Rochefort

Inscriptions avant le 4 avril

Pèlerinage du samedi 5 au dimanche 6 mai 2018

Jacques Lombardie fut curé de Saint-Hilaire-Foisac en Corrèze. Refusant de prêter serment lors de la Révolution, il fut déporté et mourut en 1794 à bord du vaisseau *Les deux Associés*, après de grandes souffrances.

Renseignements et inscriptions :

06 71 46 07 46 - pelerinagestulle@orange.fr

Dépliant à télécharger sur le site du diocèse.

COLLOQUE HISTORIQUE - 700 ANS Du diocèse de Tulle au diocèse « corrézien »

Vendredi 6 avril

Ce colloque abordera l'histoire du diocèse de Tulle de 1313 à 1789, puis le diocèse « corrézien » issu du rétablissement concordataire de 1817.
de 9 h à 17 h, Espace P. Ceyrac, site Bossuet - Brive
Rens. 700ans.diocesedetulle@gmail.com
Inscriptions : www.correze.catholique.fr

Saint Joseph

Saint Joseph a été saisi par Dieu pour être le père adoptif de son Fils Jésus.



Cette tâche le rend grand et nous voudrions le connaître davantage. Mais hélas, les Évangiles nous en parlent trop peu. Comment le connaître alors ? Pour le connaître, nous devons nous laisser habiter par ce qui l'habite, le silence. Ce silence, parce qu'habité par le Dieu d'Amour

qui l'a choisi, est parole, Parole de Dieu qui est Lumière. Lumière sur nos routes quotidiennes pour les faire devenir chemins de Dieu en ce monde, chemins vers Dieu.

Notre monde est rempli de bruit, un bruit qui nous décentre souvent de Dieu, de l'essentiel, de nous-mêmes et nous laisse angoissés, stressés parce qu'il nous appauvrit en nous faisant sortir du lit de

ce courant de foi, d'amour et d'espérance qui nous porte.

Ce courant de foi, d'amour et d'espérance, Saint Joseph a su y demeurer grâce à ce silence qui lui a permis de rencontrer Dieu dans le songe, de rencontrer le Dieu transcendant au plus intime de lui-même. Maurice Zundel ne nous dit-il pas qu'« à un certain niveau de silence, l'homme devient un espace sacré. C'est alors qu'il rencontre la Présence dont il est le sanctuaire, dans un dialogue où il découvre sa liberté comme libération de soi » ? Par cette rencontre saint Joseph a appris que le plus grand bonheur est de collaborer à l'œuvre de salut de Dieu et de vivre sous son regard aimant et aimable. En ce Fils Jésus, il a servi Dieu et l'homme. Ce Dieu qui s'est révélé à lui est le même qui nous appelle encore aujourd'hui à le servir, servir son Église et le monde.

Saint Joseph, donne-nous de nous laisser habiter par ce silence fécond et transformant. Un silence qui nous apprend à avoir toujours confiance en Dieu, à poser un regard d'espérance sur le monde et à travailler à le transformer de l'intérieur pour l'ouvrir à sa miséricorde. Il en a tant besoin pour se retrouver comme l'enfant prodigue qui revient vers son père plein d'amour et de miséricorde dont il s'était éloigné.

Abbé Cyprien SAGNA

Bulletin d'abonnement ou de soutien

L'Église en Corrèze est un magazine gratuit, disponible dans les paroisses, en PDF sur le site internet du diocèse ou par courrier (avec participation aux frais d'envoi). Il paraît tous les mois, à raison de 11 numéros par an (*pas de parution en août*).

Je souhaite recevoir mon journal diocésain par courrier

Je joins un chèque de 25 € (*participation aux frais d'envoi de 11 numéros*).

Je soutiens mon journal diocésain, je fais un don* de :

(*je reçois un reçu fiscal pour mon don*)

30 €

70 €

150 €

50 €

100 €

autre montant

Nom Prénom

Adresse

Mail Téléphone

Coupon et chèque (à l'ordre de Association diocésaine de Tulle), à renvoyer à

Association diocésaine de Tulle / Église en Corrèze
19 quai Gabriel Péri / 19 000 Tulle

*Si vous êtes imposable sur le revenu, la réduction d'impôt est de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Les parts des dons dépassant cette limite au cours d'une année peuvent être reportées sur les 5 années suivantes.

Colloque historique

**Du diocèse de Tulle
au diocèse « corrézien »
1317-2017**

6 et 7 avril 2018

Lycée Bossuet, Brive-la-Gaillarde

Inscriptions et programme sur : www.correze.catholique.fr

Contact : 700ans.diocesedetulle@gmail.com



Université de Limoges

